



CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Chabrey, le 12 mai 2022/CK/ec

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 10 mai 2022

Présidence : M. Christian Kolly

**Modification de la canalisation d'eau claire de la grille qui se soulève lors des intempéries
à Vallamand-Dessous – Demande de crédit de CHF 45'000.00**

- Vu le préavis municipal N° 2022/01
- Entendu le rapport de la Commission des Finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- D'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de correction du tracé d'eau claire sur la route qui descend de l'église de Cotterd, afin d'éviter que la grille se soulève et que l'eau s'écoule sur la route lors des forts orages ;
- De lui accorder, dans ce but, un crédit de CHF 45'000.00 ;
- De financer cet investissement par la trésorerie courante ;
- D'amortir cette dépense de CHF 45'000.00 sur une période de 10 ans, à raison de CHF 4'500.00 par année et par le biais du chapitre 4610. L'investissement sera comptabilisé dans le patrimoine administratif, dans la section 210'000, ouvrage de génie civil.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :


Christian Kolly



La Secrétaire :


Elisabeth Christinat